



Opération "Vente de brioches et de galettes" : il est encore temps de passer commande !

publié le 18/12/2019

Communication d'une association de parents d'élèves

Dans le but de participer à des projets ou des achats en faveur des élèves du collège Gérard Philipe, le Conseil Local FCPE du collège Gérard Philipe vous propose une vente de brioches et de galettes pur beurre en partenariat avec la SARL Galettes du bocage, Artisan depuis 1978 à Cirières (79140). Leurs produits sont 100% naturels, sans conservateurs, sans huiles de palme et sans colorants.

Le bon de **commande** est à déposer dans l'urne prévue à cet effet au secrétariat accompagné du règlement par chèque de préférence (ordre : Conseil Local FCPE collège Gérard Philipe) ou en espèce dans une enveloppe fermée **au plus tard le 19 décembre 2019**.

La **livraison** des commandes se fera le **vendredi 10 janvier** à partir de 16h et jusqu'à 17h30 au collège. Les commandes pourront être remises aux élèves au terme de leurs cours.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail sur l'adresse fcpecollegegerardphilipeniort@yahoo.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.